

Variations sur un air familial

Georges Dor, *Chu ben comme chu (je suis bien comme je suis)*,
Lanctôt éditeur, 152 p.

Christian Vandendorpe

Number 183, March–April 2002

Les médiatiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17697ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vandendorpe, C. (2002). Variations sur un air familial / Georges Dor, *Chu ben comme chu (je suis bien comme je suis)*, Lanctôt éditeur, 152 p. *Spirale*, (183), 34–35.



VARIATIONS SUR UN AIR FAMILIER

CHU BEN COMME CHU (JE SUIS BIEN COMME JE SUIS) de Georges Dor
Lancôt éditeur, 152 p.

AVEC SON dernier ouvrage sur les maux de la langue parlée, Georges Dor creuse un peu plus le filon ouvert en 1996 par la publication de *Anna braillé ène shot* (*Elle a beaucoup pleuré*) suivi en 1997 de *Ta mé tu là? (Ta mère est-elle là?)* et en 1998 de *Les qui qui et les que que ou le français torturé à la télé*.

Si les deux premiers ouvrages avaient frappé par leur ton polémiste et leur volonté d'argumenter en faveur d'un redressement collectif du langage parlé au Québec, les deux derniers ne font que répéter des constats bien connus, en suivant un mode d'exposition des plus simples. Selon son propre aveu, l'auteur s'est installé devant son poste de télévision et a noté au vol toute phrase susceptible de passer pour une « *énormité langagière* ». Après en avoir recueilli un certain nombre — 504 dans l'avant-dernier ouvrage, 469 dans le dernier —, il a composé sur chacune d'elles un petit commentaire visant à mettre en relief l'élément incorrect ou à proposer une meilleure formulation. Georges Dor démontre ainsi une vocation pédagogique certaine et ses remarques visent à mettre en évidence des problèmes courants. Dans cette collection de phrases incorrectes, un lecteur compétent découvrira divers types de difficultés : problèmes de structure de la négation, de la restriction, de l'interrogation indirecte, phrases bancales, insuffisances lexicales, fautes d'accord, prépositions inadéquates, pronoms mal référencés, calques de l'anglais, redondances grossières, liaisons inappropriées, raccourcis inacceptables, etc. La moisson est abondante; mais le défaut de la méthode est qu'il n'y a aucun effort de classement ni de généralisation, rien qui permette à un lecteur motivé de se construire un véritable savoir grammatical.

Un ton empreint d'humour et de bonhomie vient souvent égayer la lecture et aide à pardonner le zèle normatif. Quant aux journalistes de télévision, qui constituent la cible principale de ce discours, ils ne sont certes pas à l'abri de la critique. Certains « *constats d'infraction* » établis par Georges Dor feraient hausser les sourcils au juge le plus tolérant. Devant des manifestations de médiocrité langagière que plusieurs tendent à ériger en norme, notre essayiste exprime un ras-le-bol bien légitime. Trop souvent, des animateurs se croient autorisés à imposer à leur public la fausse connivence du registre familier ou d'un langage déstructuré. Les propos de Georges Dor visent à rappeler les responsabilités de chacun en matière de communication publique,

comme il le fait depuis son premier essai. Cette fois, pourtant, ce discours risque fort de manquer sa cible. Voici pourquoi.

Partant du principe que la langue devrait toujours être châtiée et suivre en tout point la syntaxe de l'écrit, notre essayiste ne tient pas compte des circonstances particulières qui peuvent affecter la performance d'un locuteur. Sous le coup de la fatigue ou de perturbations ambiantes qui l'empêchent de se concentrer, le journaliste le mieux entraîné peut être amené à produire des énoncés à peine compréhensibles et grammaticalement inacceptables. Replacés dans le contexte où ils ont été produits, ces bafouillages sont pourtant pardonnés par la plupart des auditeurs. Comme dit le texte biblique : « *Que celui qui n'a jamais péché...* » Pour que les flèches décochées par Georges Dor atteignent leur cible, il aurait donc fallu éliminer les « *énormités* » dues à des problèmes occasionnels de performance et ne retenir que les structures dénotant des lacunes au plan de la compétence. Un tel principe aurait aussi amené le retrait des cas de reprise ou de réorientation du propos qui sont courants en situation de parole improvisée. À titre d'exemple, l'auteur aurait pu nous épargner l'énoncé suivant, en italique, accompagné de son commentaire sarcastique : « *Tantôt, je vous disais un peu plus tôt que...* » (RC) *Le journaliste a trébuché dès le début de sa phrase et il a eu bien du mal à s'en relever.* »

De même, on se demande s'il fallait vraiment épingler la phrase qui suit : « *Donc, tout baigne, comme on dit.* » (RC) *Non, ce n'est pas cela qu'on dit. Il me semble qu'on dit plutôt : Tout baigne dans l'huile.* » Un coup d'œil au *Petit Robert* aurait pourtant appris à notre censeur que ladite expression peut s'employer sans complément.

L'apprenti grammairien n'est guère mieux informé en matière de programmes scolaires. Cédant à un *topos* journalistique bien enraciné, il ne manque pas une occasion de pointer un doigt accusateur sur les programmes du MEQ. À le lire, on en viendrait à croire que les élèves du primaire n'étudient pas la grammaire, qu'ils ne font pas d'exercices d'enrichissement du vocabulaire et qu'on ne leur apprend pas à parler. Ces critiques sont ressassées comme un refrain. Or, un coup d'œil sur le programme de français (accessible sur le site <http://www.meq.gouv.qc.ca/>) nous apprendra que l'apprentissage de l'oral y occupe une part importante, tant en ce qui concerne le choix des idées que la syntaxe, le lexique et les éléments prosodiques. Il est notamment demandé à l'école d'entraîner l'élève à :

1 - chercher les termes qui expriment ses sentiments et ses opinions avec précision et nuance; 2 - vérifier le sens et l'emploi des termes dans un dictionnaire pour tenir compte du registre de langue approprié; 3 - vérifier l'exactitude de son vocabulaire et la clarté de ses phrases; 4 - modifier les mots inappropriés et les constructions boiteuses.

Certes, nul ne saurait affirmer que tous les enseignants réussissent à mettre en pratique ces prescriptions ni qu'ils sont adéquatement formés pour le faire. Mais il ne faut pas pour autant jeter le discrédit sur tout un système d'éducation. Si l'école ne réussit pas à hausser davantage le niveau, c'est aussi parce qu'il n'y a rien de plus difficile que d'intervenir en matière d'automatismes langagiers, le risque étant toujours d'exclure, de contraindre au silence ou de blesser durablement.

Chanteur, essayiste et pédagogue

Lieu et instrument du consensus social, le débat sur la langue revêt au Québec toutes les caractéristiques du psychodrame car il entraîne des segments entiers de la population à adopter des positions tranchées en matière d'identité. Jouant sur l'opposition entre français et anglais, ou entre français et québécois, ce débat est régulièrement relancé depuis une cinquantaine d'années par des intellectuels et des écrivains. Mais il tendait à devenir quelque peu languissant depuis l'adoption de la Charte de la langue française (Loi 101) et la création du Conseil de la langue française. Avec la parution de son premier essai en 1996, Georges Dor le ranima avec éclat. Son petit livre eut d'autant plus d'impact que l'auteur ne venait pas des milieux universitaires ni des corps de fonctionnaires chargés de la protection de la langue. C'était le cri du cœur de quelqu'un qui n'avait pas de formation linguistique ni d'expertise particulière dans le domaine : la voix du « *monde ordinaire* ». En même temps, notre essayiste n'était pas n'importe qui. Après divers petits métiers et des tentatives infructueuses au théâtre, Georges Dor avait été annonceur à la radio durant de nombreuses années, et à ce titre il avait travaillé dans la plupart des régions du Québec. Arrivé sur le tard à la chanson, il avait donné son premier récital en 1964 à l'âge de trente-trois ans. C'est cette année-là qu'il avait créé *La Manic*, désignée en 1972 comme « *la chanson la plus populaire des cinquante dernières années* ». Même si ses disques ultérieurs n'avaient pas eu le même succès et s'il

ne chantait plus depuis quelque temps, son nom était encore présent dans les mémoires.

Cette aura de chanteur populaire devait donner un poids éminemment médiatique à ses prises de position en matière de langue. Très vite, Georges Dor était à nouveau invité sur toutes les tribunes, non plus pour chanter, mais pour exposer ses thèses et se faire l'avocat d'un français de qualité, où les sons seraient bien articulés, les mots choisis avec précision, les phrases correctement construites et les idées conçues avec clarté. En quelques mois, ses propos avaient obtenu un tel retentissement, y compris dans *Spirale* (n° 156, septembre-octobre 1997), qu'un groupe de linguistes de l'Université Laval avait cru nécessaire de lui donner la réplique, sous la direction de Marty Laforest. De toute évidence, des positions sur l'échiquier sociolinguistique devaient être menacées par l'attention accordée au chanteur reconverti en essayiste. Loin de se taire devant la charge des linguistes, Georges Dor avait immédiatement répondu avec *Ta mé tu là?* On assistait alors dans le débat linguistique à un curieux renversement des positions par rapport aux années soixante : c'était maintenant l'homme du peuple, ouvrier d'usine dès l'âge de dix-sept ans, qui se faisait l'avocat des variétés de français soutenues et de la rigueur dans l'expression des idées. En revanche, ses contradicteurs, qui appartenaient à l'élite universitaire du pays, prônaient le relativisme linguistique et tentaient d'imposer l'idée que la norme du québé-

cois devrait se conformer aux données livrées par leurs enquêtes descriptives (voir *Spirale*, n° 159, mars-avril 1998). Intéressant paradoxe qu'éclairaient les travaux devenus classiques de Pierre Bourdieu sur la distinction.

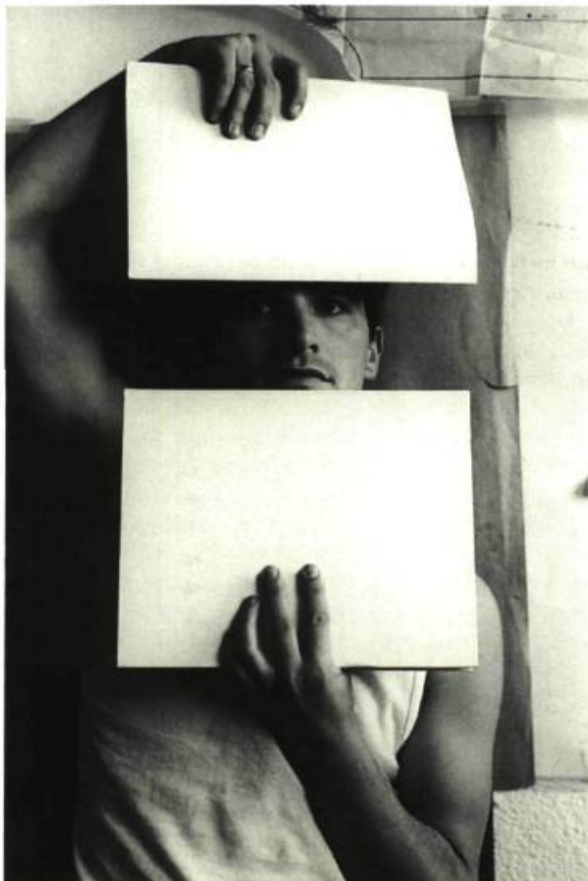
Tout au long de cette polémique, Georges Dor ne manquera pas une occasion d'insister avec une sincérité désarmante sur son faible niveau de scolarité, en soulignant sa condition d'homme du peuple. Il se présente comme le porte-parole de ceux et celles qui, sans avoir eu la chance de faire des études, éprouvent un respect inné pour la culture et l'éducation. Comme le notait déjà Gaston Miron en 1977 dans sa préface à *Si tu savais* : « [G. Dor] parle pour tous les anonymes, ceux qui commencent d'avoir un visage et des paroles. » Par son humilité affichée, l'essayiste se mettait dans une position qui a toujours été payante, celle de l'*underdog* : c'était déjà le ressort de ce genre populaire par excellence qu'est la fable.

En même temps, son expérience des médias lui permettra de faire passer son message avec une remarquable efficacité dans les entrevues télévisées. L'intérêt qu'il suscite pour la question de la langue entraînera la publication de divers ouvrages, dont le moindre n'est pas celui de Diane Lamonde, *Le maquignon et son joul*, où sont mis en lumière des débats qui ont fait rage dans les officines où se décide l'aménagement linguistique du Québec (voir *Spirale*, n° 162, septembre-octobre 1998).

On se serait attendu à ce que notre auteur s'arrête après ce deuxième livre. N'avait-il pas déjà tout dit, et même plutôt deux fois qu'une? Il faut croire que la tentation était trop forte. C'est ainsi qu'il publie en 1998 un ouvrage sous-titré « *Troisième et dernier essai sur le langage parlé des Québécois* ». Cette promesse explicite n'a pas été tenue et un quatrième ouvrage est paru un peu avant sa mort, survenue en juillet 2001. Manifestement, ce qui avait commencé comme un cri du cœur était en train de tourner à la chronique de langage, voire à la production en série.

S'il existe bien des façons d'intervenir dans le discours social, l'essai en est sans doute la forme la plus pure car il permet à son auteur d'aborder un enjeu essentiel pour une société tout en le filtrant à travers sa vision du monde et sa subjectivité. Georges Dor semble avoir éprouvé depuis toujours le désir de faire entendre sa voix. D'abord chansonnier, il a ensuite choisi l'essai avant de se faire pédagogue. Beaucoup effectuent le parcours inverse et se font essayistes ou romanciers après avoir été professeurs ou en continuant de l'être. Ces diverses trajectoires témoignent d'une fluidité accrue dans les rôles sociaux, et celle-ci pourrait bien être encouragée par la médiatisation croissante de notre civilisation.

CHRISTIAN VANDENDORPE



Fidèle et Papillon de F. et B. Haxhillari, 1995-2000



DR